

Plateforme PEP'S de la CNRACL Atelier «Découverte et mise en pratique accompagnée»

MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux

Modalités : Formation en présentiel

Public : Agents en charge de la gestion des RH

Lieu : Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 - PLERIN

Date(s) et horaires :

- Session 3 : 13 juin 2025 de 9 h à 12 h 30 - *Complet*
- Session 4 : 13 juin 2025 de 13 h 30 à 17 h 00

Durée : 1 demi-journée
(3,5 heures)

Tarif : 114 € par participant
Déjeuner non compris

Objectifs

- ♦ Découvrir la plateforme PEP'S et ses différents services,
- ♦ Mettre en pratique les procédures dématérialisées.

Prérequis

- ♦ Connaître les notions fondamentales en matière de statut et de retraite des agents titulaires CNRACL,
- ♦ Disposer d'un compte «administrateur» sur la plateforme PEP'S.

Moyens et méthodes pédagogiques

- ♦ Séquence en salle de formation adaptée et équipée
- ♦ Apports théoriques et méthodologiques
- ♦ Démonstration
- ♦ Mise en pratique accompagnée
- ♦ Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

Effectif maximum

- ♦ 4 participants

Profil de l'intervenant

- ♦ Professionnel(les) spécialistes de la gestion des retraites

Modalités d'évaluation des acquis

- ♦ Evaluations des connaissances et/ou mises en pratique pendant la formation
- ♦ Auto-évaluation à l'issue

Suivi et évaluation de la formation

- ♦ Feuilles d'émargement
- ♦ Questionnaire de satisfaction
- ♦ Tour de table

Validation de la formation

- ♦ Attestation de présence
- ♦ Attestation de fin de formation

PROGRAMME

Découverte de la plateforme PEP'S de la CNRACL et des différents services disponibles.

Sur la base de dossiers apportés par les participants Mise en pratique accompagnée sur les trois services :

- Compte individuel retraite CNRACL,
- Simulation de retraite CNRACL,
- Demande de retraite CNRACL et RAFF.

A NOTER

Le jour «J», vous devez vous munir :

- => Du dossier sur lequel vous souhaitez être accompagné,
- => De vos identifiant et mot de passe PEP'S,
- => Du formulaire de consentement spécifique joint à la convocation dûment complété et signé.

En préalable à l'atelier, nous vous invitons à...

- => Explorer l'espace employeur du site de la CNRACL,
- => Prendre connaissance des outils mis à disposition sur la plateforme PEP'S : documentation, webinaires, vidéos, FAQ...

INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.
Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

ACCESSIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.
N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

CONTACTS

CENTRE DE GESTION 22
Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX
02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr
Service Formation
02 96 58 59 73 / formation@cdg22